

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE
France

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

CHR SERVICES MARTINIQUE
Facturation
378 CHEMIN HORTENSIA
97232 LAMENTIN

Martinique

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Désignation	TVA	Montants exprimés en Euros		
		P.U. HT	Qté	Total HT
3151X15 - THE A LA MENTHE SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	0%	4,00	6	24,00
3150X15 - THE CITRON SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	0%	4,00	8	32,00
3181X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN CRUNCHY X15 GOB OP CARTONX12 AROME CACAO VAN HOUTEN CRUNCHY X15 GOBOP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18069070)	0%	4,00	10	40,00
3127X15 - CAPPUCCINO CHOCO X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	4,00	15	60,00
3131X15 - CAPPUCCINO NOISETTE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	0%	4,00	8	32,00
3105X15 - ESPRESSO NOIR X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	0%	8,00	8	64,00
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 AROME CACAO VAN HOUTEN X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	0%	4,00	23	92,00

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total HT 344,00

Total TTC 344,00

Banque: Crédit agricole

Payé 0,00

Code banque 18306 | Code guichet 00010 | Numéro de compte 36134613496 | Clé 36

Avoirs ou excédent reçu 344,00

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Reste à payer 0,00

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Versements déjà effectués

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

Règlement 29/09/2025

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

Montant 344,00

Type Avoir

Num AV2509-00028

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)